Info clubs du 26 mars 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

A la suite de la conférence de presse d'hier soir du Ministre des Solidarités et de la Santé, 3 nouveaux départements (l'Aube, la Nièvre et le Rhône) s'ajoutent à partir de ce vendredi minuit à la liste des 16 départements placés en situation de confinement.

Nous vous prions de bien vouloir trouver le tableau récapitulatif des décisions sanitaires prises par le Ministère des Sports sur l'ensemble du territoire. (<u>cliquer ici</u>) Ce tableau ne fait pas encore explicitement mention du placement en confinement des 3 départements additionnels précités. Il sera sans doute actualisé dans les tous prochains jours. Il est toutefois important de prendre en compte les mesures restrictives qui s'appliqueront désormais dans 19 départements (et non plus 16) dès ce samedi 27 mars.

Ces éléments confirment et sont en totale cohérence avec les informations que nous vous avions transmises ces derniers jours via « l'info clubs ». Ces dernières sont disponibles dans votre extranet de club (menu News).

Pour rappel, le Protocole Sanitaire Renforcé à la pratique du golf du 28 Novembre 2020, tout comme nos directives relatives à la reprise progressive et encadrée des animation sportives individuelles au sein des golfs restent en vigueur sur l'ensemble du territoire (départements en zone confinement ou pas). Ils doivent continuer d'être appliqués de manière responsable et avec la plus grande rigueur par les clubs et les joueurs.

Avec tout notre soutien

La Fédération française de Golf